

CONDITIONS DE GARANTIE ET FORMULAIRE R.M.A.

(Autorisation de Retour de Marchandise)

Intégration et complétion des instructions dans les instructions de Montage pour l'Utilisation et Notice d'Entretien.

La période de garantie des produits Breda est de 24 mois à compter de la date du document de transport CMR ou d'autre document d'accompagnement du produit et est valable pour tous les composants du produit, à l'exception des produits de consommation ; la garantie est étendue à 10 ans sur les panneaux en semblable bois laqué ou sur la corrosion passante des tôles de tout type de panneau. Les défauts ou non-conformités doivent être signalés à leur découverte. Le remplacement de composants dans les conditions de la garantie ne prolonge pas la garantie.

Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été installé par du personnel qualifié. Le fait de ne pas remplir le Certificat de vérification initial du produit et début de la garantie ou d'enlever les étiquettes d'identification apposées par Breda, annulera la garantie.

Pendant la période de garantie, tout défaut résultant de défauts ou de non-conformité du matériau ou du processus de production sera éliminé. Le produit défectueux ou non conforme peut être réparé ou remplacé gratuitement. Les frais de main-d'œuvre et d'expédition seront à la charge du client, rien ne sera comptabilisé pour les frais accessoires. Les pièces remplacées sur demande doivent être retournées à Breda.

La garantie ne couvre pas les dommages causés par:

- transport de tiers ou par le mauvais stockage du produit;
- événements extraordinaires (accidents, incendies, catastrophes naturelles, événements atmosphériques, acte de vandalisme, accidents en général);
- non-exécution de la maintenance programmée prévue dans le manuel d'utilisation et notice d'entretien et spécifiée dans la section appropriée ;
- application manquante ou incorrecte des instructions fournies dans le manuel d'utilisation et notice d'entretien ;
- utilisation d'accessoires ou de pièces de rechange non originaux ou non autorisés par Breda;
- anomalies ou dégâts qui dépendent du réseau d'alimentation électrique ;
- déplacement ou manipulation des systèmes de sécurité envisagés par Breda;
- utilisation mauvaise ou incorrecte du produit;
- altération ou défaillance due à des interventions ou à une utilisation par des personnes mal formées;
- destruction de nature malveillante ou négligente;
- facteurs externes tels que sels, solutions alcalines, acides, alcool, nettoyage avec des produits inappropriés, etc.
- modifications apportées au produit et non autorisées par Breda.
- Interventions ou réparations effectuées par du personnel non qualifié.

DEMANDE D'AUTORISATION DE RETOUR DE MARCHANDISE SOUS GARANTIE POUR RÉPARATION

Avant d'envoyer des rapports demandant le remplacement sous garantie, assurez-vous que:

1. le produit est conforme à l'état d'origine mais ne fonctionne pas;
2. le produit n'est ni altéré ni endommagé par des opérateurs, des installateurs ou des transporteurs ;
3. le numéro de matricule du produit peut être identifié sur la plaque d'aluminium.
4. le défaut ou le mauvais fonctionnement ne doit pas dépendre d'une installation incorrecte, de l'absence d'une maintenance périodique obligatoire ou par de raisons clairement pas imputables à Breda (p. Ex. dommages dus à des chutes, des coups, l'utilisation de produits de nettoyage inappropriés, des surtensions, des événements atmosphères anormales, etc.).

Dans le cas où l'article est autorisé au retour et enfreint les points 1, 2, 3 ou fonctionne, seront facturés au client € 50,00 (cinquante|00) pour frais de gestion et sera renvoyé avec un débit pour frais de transport ou sera mise au rebut après autorisation ;

Une fois vérifié ce qui précède, le client doit procéder comme suit:

Commander la pièce de rechange en compte vente et puis envoyer la pièce pour les contrôles appropriés et les réparations éventuelles, ou envoyer la pièce et attendre le retour après les vérifications et les réparations ou remplacements éventuels.

1. Remplir le formulaire dans son intégralité, en ligne sur www.bredasys.com/fr/rma
2. Emballer convenablement le matériel renvoyé en utilisant, si possible, l'emballage d'origine ou en le stockant dans un carton solide et en le protégeant des chocs avec un matériau approprié. ATTENTION si l'emballage n'est pas jugé approprié, Breda Sistemi Industriali se réserve le droit de ne pas accepter la pièce rendue.
3. Avant de procéder à l'envoi du matériel, attendre que le numéro de notification soit communiqué par le bureau responsable
4. Indique le numéro de notification sur le document d'accompagnement de la pièce rendue qui sera obligatoire pour accompagner le matériel et qui aura comme motif "pièce rendue par remplacement en garantie";
5. Indiquer le numéro de notification aussi à l'extérieur de l'emballage de manière claire et visible;
6. Inclure une copie du formulaire rempli et du document d'accompagnement de la pièce rendue à l'intérieure de l'emballage;
7. Le numéro de notification ne peut être utilisé qu'une seule fois et a une durée limitée à 30 jours à compter de la date d'émission;
8. Le matériel reçu sans numéro de notification, document d'accompagnement de la pièce rendue ou avec livraison en « port dû », ne sera pas accepté;
9. À partir de la date de réception du matériel, notre centre de service fera le nécessaire pour réparer ou remplacer le produit défectueux dans les meilleurs délais.
10. Une fois le processus sera terminé, nous vous informerons du résultat de la vérification, qui inclura l'une des alternatives suivantes :



- 1) réparation sous garantie sans frais
- 2) réparation avec communication des coûts;
- 3) remodelage avec communication des coûts;
- 4) retour du matériel à l'état de réception avec communication des coûts;
- 5) autorisation de mise au rebut.

Dans le cas du point 1) Votre autorisation ne sera pas nécessaire et il n'y aura aucune imputation des coûts.

ATTENTION - remplir et envoyer le formulaire n'autorise pas l'envoi, attendez de recevoir le numéro de notification attribué pour envoyer tout le matériel avec le document de transport.